

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Moselle

DE LA COMMUNE DE BERG SUR MOSELLE



Mairie de
BERG-sur-MOSELLE

Séance du 21 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et vingt-et-un novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué le mercredi quinze novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis NOUSSE, Maire.

Etaient présents : GUERQUIN Alain, THIELEN Jean Jacques, Armand ALESCH, Philippe MATTON, Philippe DEZEURE,

Etaient absents : Stéphane SOUMANN, Marie MARTINEZ, qui a donné procuration à Denis NOUSSE, Gérard BETTEMBOURG qui a donné procuration à Jean-Jacques THIELEN (excusés).

Membres du Conseil municipal : 11

En exercice : 09

Ayant pris part au vote : 06

Objet de la Délibération : N° 695 – Nomination d'un estimateur de dégâts de gibier rouge

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents DESIGNNE M. Jean-Marc NILLUS, agriculteur domicilié à HAUTE-KONTZ, estimateur de dégâts de gibier rouge.

Date de convocation : 15/11/2023

« Pour extrait conforme au registre des délibérations »

Date d'Affichage : 15/11/2023

Fait à Berg-Sur-Moselle, le 22 novembre 2023

Le Maire

Denis NOUSSE

